



syndicat mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31 MARS 2025

ID : 090-25900016-20250327-2025_08-DE



Conseil syndical du 27 mars 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 08

Objet : Budget Primitif 2025 + annexes

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	20 mars 2025	Présents Mesdames, Messieurs GBCA (770 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Constantakatos, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier – Suppléante : Castaldi RBFC (140 voix) CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Rousse CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet – Suppléant : Salort
Observation :		Procurations De Mme Aymonier (GBCA) à M Moutarlier (GBCA) De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Kneip (GBCA) De M Picard (GBCA) à M Bonin (GBCA) De M Rousseau (GBCA) à M Guyod (GBCA) De M Neugnot (RBFC) à M Jacquemin (GBCA) De M Oternaud (RBFC) à M Coddet (CCVS) De Mme Larcher (CCST) à M Hottlet (CCST)
Nombre de voix	1 070	
-Nombre de voix pour	1 070	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Débat d'Orientations Budgétaires, du 6 février 2025, a constitué une étape stratégique pour cerner l'environnement dans lequel le SMTC s'apprête à tracer sa trajectoire future. Ce rendez-vous institutionnel a offert une tribune privilégiée pour analyser les enjeux financiers, économiques et structurels qui façonneront les décisions à venir.

Préambule

L'exercice de prévision budgétaire s'inscrit, cette année, dans une conjoncture empreinte d'incertitudes. Néanmoins, il demeure impératif d'afficher une ambition forte quant à la conception et au déploiement de l'offre de mobilité Optymo. Cet engagement doit s'harmoniser avec une gestion rigoureuse des deniers publics, tout en veillant scrupuleusement à ne pas accroître la pression fiscale pesant sur les ménages. L'équilibre entre audace et responsabilité constitue ainsi le socle de notre démarche.

En ce qui concerne la fréquentation de notre réseau, nous pouvons légitimement nous féliciter des performances enregistrées. Pour l'année 2024, la dynamique reste stable, avec une progression de 1 % par rapport à 2023. Toutefois, en comparaison avec 2019, nous observons encore un écart de -12 %, le nombre total de voyages s'établissant à 7 641 000.

Le SMTC se positionne résolument comme un pilier stratégique de la transition vers des mobilités durables. Porté par une feuille de route audacieuse et des projets d'envergure, ce budget 2025 s'articule autour d'une ambition claire : conjuguer innovation, responsabilité environnementale et accessibilité pour répondre aux défis contemporains.

L'une des initiatives majeures du SMTC repose sur une transformation progressive de son parc de bus. Avec un objectif ambitieux de conversion à 50 % d'ici 2026, la collectivité mise sur une technologie de rupture : les bus à hydrogène. Cette mutation, déjà amorcée, franchira un seuil déterminant en octobre 2025 avec l'arrivée de huit nouveaux bus articulés Solaris. Cette seconde phase du projet marquera la fin des essais et amorcera une exploitation à pleine capacité, positionnant le SMTC à l'avant-garde des mobilités urbaines décarbonées.

Toutefois, cette dynamique a été mise à rude épreuve par l'incendie dévastateur du 2 janvier dernier, qui a anéanti sept bus de la flotte initiale. Malgré cet imprévu important, la détermination du SMTC demeure inébranlable : le projet sera ajusté et optimisé, afin d'assurer sa pérennité et sa résilience dans le temps.

Le SMTC entend également renforcer le maillage des mobilités partagées avec le covoiturage, en s'appuyant sur un partenariat stratégique avec Karos. En subventionnant 50 % des frais de covoiturage, l'objectif est d'inciter à l'usage de cette solution particulièrement adaptée aux zones périurbaines et rurales. Cette politique ambitieuse vise à réduire la dépendance à la voiture individuelle, tout en optimisant l'usage des infrastructures existantes.

L'été 2025 marquera un tournant majeur pour les mobilités actives, avec le lancement d'une flotte de 300 vélos à assistance électrique (VAE) de nouvelle génération. Offrant une ergonomie optimisée et une autonomie accrue, ces VAE visent à démocratiser l'usage du vélo, en facilitant son adoption par des usagers aux profils variés. Parallèlement, le SMTC entend valoriser les infrastructures cyclables locales, afin d'encourager une utilisation accrue des modes doux et de consolider l'identité écologique du territoire.

En tant qu'acteur public engagé, le SMTC s'applique à incarner une cohérence exemplaire entre ses politiques et ses pratiques internes. Pour ce faire, un vaste programme de renouvellement de la flotte de véhicules de service sera mis en œuvre : les modèles datant de plus de 10 ans, souvent énergivores, céderont la place à une gamme 100 % électrique. Cette initiative symbolique traduit une volonté affirmée de leadership environnemental, consolidant l'image du SMTC en tant que précurseur des mobilités durables.

Face aux défis contemporains, ce budget reflète une vision forte et engagée, où innovation technologique, responsabilité environnementale et rigueur budgétaire se conjuguent pour façonner les mobilités de demain.

Toutes les initiatives détaillées précédemment ne pourraient voir le jour sans l'apport déterminant du versement mobilité, véritable colonne vertébrale du financement de notre politique de transport. En 2024, nous enregistrons avec satisfaction une légère progression de cette recette, probablement portée par les revalorisations salariales consenties par les entreprises.

Cependant, dans un environnement national et international marqué par l'instabilité, les décisions gouvernementales successives risquent d'induire des répercussions sur l'activité économique, accentuant la précarité de l'emploi et, par ricochet, fragilisant cette ressource financière. L'avenir du versement mobilité demeure ainsi incertain, chaque fluctuation économique ajoutant une part d'imprévisibilité à son évolution.

Face à cette volatilité, le défi réside dans la capacité à équilibrer prudence budgétaire et adaptabilité stratégique, en ajustant nos projections tout en préservant la solidité de ce levier essentiel au développement d'une mobilité durable et inclusive.



I. Les éléments essentiels du projet de budget

Le budget de fonctionnement affiche une stabilité générale, avec une très légère réduction de 0.50 % par rapport au BP 2024. Si la hausse des coûts de transport représente un défi, elle est efficacement compensée par une gestion rigoureuse des autres postes de dépenses. **Cela permet ainsi de dégager un abondement vers la section d'investissement à hauteur de 1 628 500 €.**

Dans un contexte économique en mutation, nous misons sur une baisse progressive de l'inflation et une stabilisation des prix des carburants, des facteurs favorables à la maîtrise budgétaire. L'intégration des bus à hydrogène articulés dès octobre ne devrait avoir qu'un impact marginal sur nos charges d'exploitation.

Cette gestion maîtrisée nous permet à ce stade de ne pas solliciter la participation financière des membres, garantissant ainsi une politique budgétaire équilibrée et prévoyante. Toutefois, la prudence et la discipline financière restent de mise sur l'ensemble des postes, dans un souci de pérennité et d'efficacité.

Les dépenses d'investissement affichent une augmentation nominale de 18.54 %, une évolution qui s'explique principalement par l'inscription comptable d'une opération d'ordre, correspondant à l'avance de commande des bus à hydrogène articulés, pour un montant de 1 130 000 €.

Cependant, nos dépenses réelles d'investissement sont en baisse de 11 % par rapport à 2024, année marquée par l'acquisition des premiers bus H2 et la mise en réserve des fonds pour le projet de vélos en libre-service électriques.

Malgré cette contraction relative, notre engagement dans l'amélioration et la modernisation des infrastructures de mobilité reste intact. Nous poursuivons nos investissements stratégiques, notamment à travers :

- Le renouvellement progressif de la flotte de véhicules légers, en privilégiant des modèles plus respectueux de l'environnement.
- La finalisation du déploiement des vélos en libre-service électriques (VLS), visant à renforcer l'offre de mobilité douce et à encourager des alternatives durables.

	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%
D'INVESTISSEMENTS	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%
Total dépenses	34 643 778	35 239 372	595 594	1.72%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%
D'INVESTISSEMENTS	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%
Total recettes	34 643 778	35 239 372	595 594	1.72%

A. La clientèle et les recettes

• Les Clients

L'animation du réseau et les actions commerciales permettent de séduire de plus en plus de monde à devenir clients Optymo. Malgré la baisse du nombre d'habitants dans le Territoire de Belfort, le nombre d'usagers de notre offre est en hausse constante.

Au 1^{er} janvier 2025, nous comptabilisons plus de 67 200 clients, équipés d'un Pass Optymo, qui peuvent utiliser nos services, soit 5 237 nouveaux usagers. A ce jour, cela représente 45 % de la population du département.

Nous pourrions étoffer ces chiffres avec deux services Optymo qui ne sont pas concernés par l'utilisation du Pass Optymo : le covoiturage et le vélo en location longue durée (VLD).

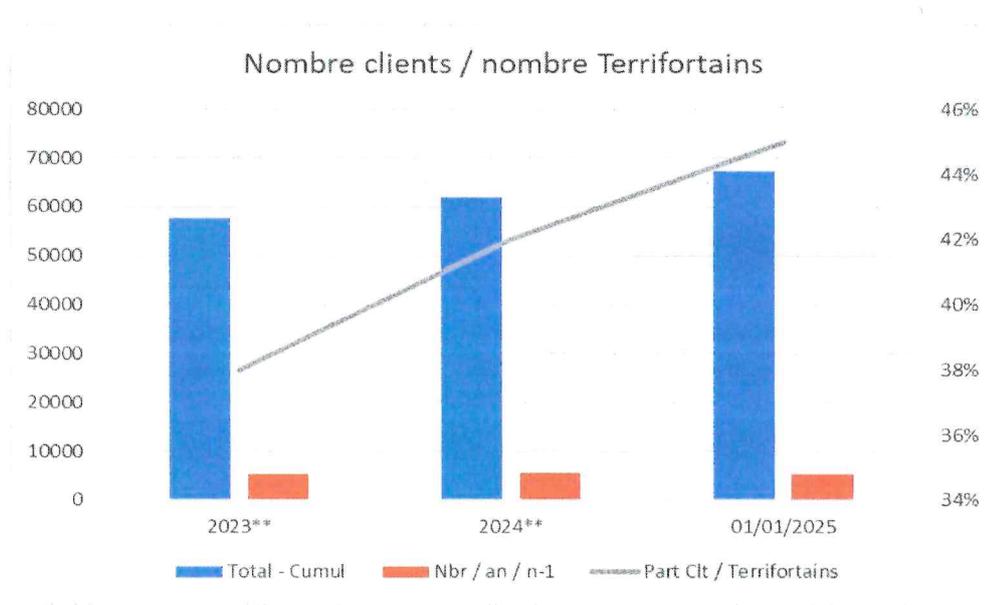
Depuis son lancement en 2023, le premier compte à ce jour 3 110 inscrits, avec une moyenne de 1 167 covoiturages par mois en 2024 dont un pic à 2 036 en octobre 2024.

Concernant le second, la moyenne de location est de 75 pour l'année 2024, sur 100 vélos Optymo. En décembre 2024, nous avons terminé l'année avec la totalité en location avec une préférence pour une durée de 6 mois.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

	2023**	2024**	01/01/2025
Total - Cumul	57 659	62 002	67 239
Nbr / an / n-1	5 384	5 642	5 237
Part Clients / Terrifortains	38 %	42 %	45 %

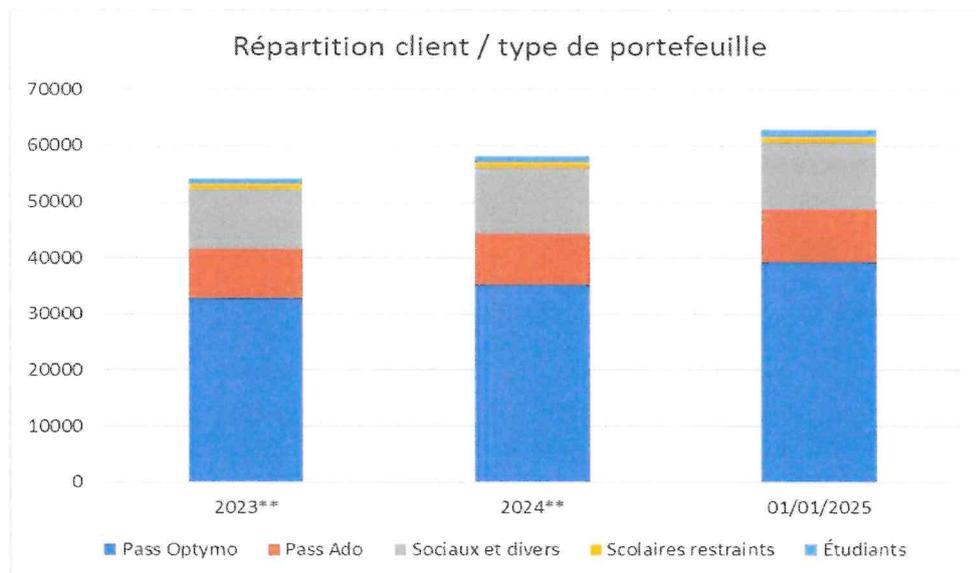
** Suite nettoyage base clients



Répartition par profil des clients habitant dans le Territoire de Belfort (2019/2024)

	2023**	2024**	01/01/2025	% / Profil
Pass Optymo	32 802	35 206	39 221	62.4 %
Pass Ado	8 943	9 142	9 634	15.3 %
Sociaux et divers	10 621	11 815	11 856	18.9 %
Scolaires restreints	819	839	863	1.4 %
Étudiants	969	1 111	1 255	2.0 %
Total	54 154	58 113	62 829	100.0 %

** Suite nettoyage base clients

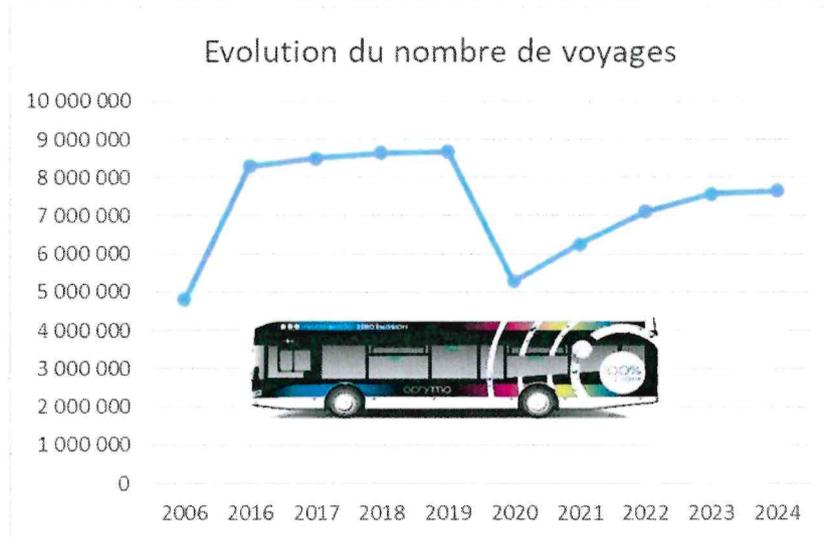


- **Les voyages**

Portée par une progression constante depuis 2020, la fréquentation du réseau atteint une stabilité en 2024, avec une hausse de +1 % par rapport à l'année précédente. Cette dynamique témoigne d'un ancrage durable des habitudes de mobilité et d'une confiance renouvelée des usagers envers notre offre de transport.

Dans cette continuité, nos recettes demeurent stables, s'établissant à 3 086 901 €. Cette constance financière traduit une gestion équilibrée, où l'optimisation des services et la maîtrise des coûts permettent d'assurer une performance durable du réseau sans altérer la qualité de l'offre.

	2006	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre de voyages	4 800 000	8 280 974	8 501 397	8 635 409	8 667 429	5 281 442	6 254 990	7 099 822	7 566 178	7 640 576



- **Recettes cumulées**

Mois	Année 2023	Année 2024		%	Cumul 2023	Cumul 2024		%
Janvier	270 160	282 290	➔	4,5%	270 160	282 290	➔	4,5%
Février	259 568	255 931	➔	-1,4%	529 728	538 221	➔	1,6%
Mars	303 253	270 188	⬇	-10,9%	832 981	808 409	➔	-2,9%
Avril	261 956	252 459	➔	-3,6%	1 094 937	1 060 868	➔	-3,1%
Mai	256 795	270 216	⬆	5,2%	1 351 732	1 331 084	➔	-1,5%
Juin	250 576	250 210	➔	-0,1%	1 602 308	1 581 294	➔	-1,3%
Juillet	206 149	230 741	⬆	11,9%	1 808 458	1 812 035	➔	0,2%
Août	198 685	212 431	⬆	6,9%	2 007 143	2 024 466	➔	0,9%
Septembre	256 804	259 164	➔	0,9%	2 263 947	2 283 629	➔	0,9%
Octobre	280 273	277 708	➔	-0,9%	2 544 220	2 561 337	➔	0,7%
Novembre	261 497	260 305	➔	-0,5%	2 805 717	2 821 642	➔	0,6%
Décembre	258 302	265 259	➔	2,7%	3 064 020	3 086 901	➔	0,7%

- **L'offre Triple-Play**

Sur les 62 829 clients terrifortains, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2024. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 24 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

Nombre de clients uniques par mode :

Mode	Nombre de clients uniques
BUS	37 492
VLS	2 750
ALS	1 580

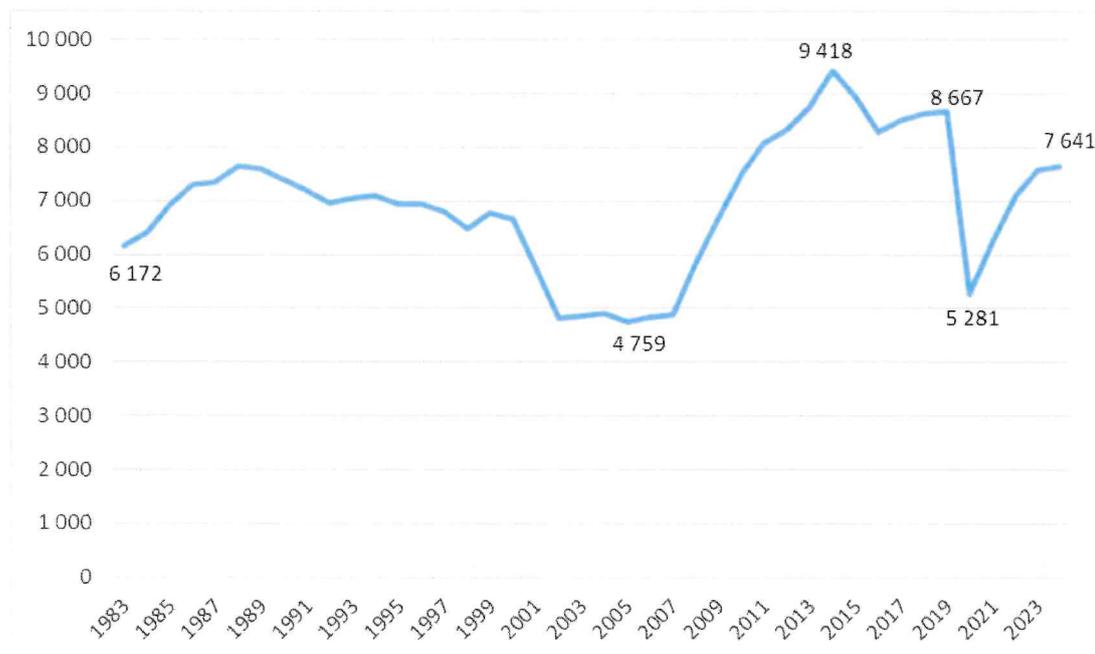
Nombre mensuel moyen de clients par type de mode :

Mode	Nombre moyen de clients / mois	/ N-1
BUS	22 750	+ 0 %
VLS	780	- 7 %
ALS	482	+ 3 %

Nombre mensuel moyen de clients par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de clients / mois	/ N-1
Un seul mode	22 344	+ 0 %
Deux modes	793	- 6 %
L'offre Triple-Play	64	+ 5 %

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

En 2024, la diminution des sinistres et l'absence d'incendies volontaires, combinées à l'introduction de 24 nouvelles voitures l'été dernier, ont permis une reprise de la croissance. Depuis juillet 2024, nous constatons une augmentation mensuelle de 15 % à 20 %. Nous espérons que cette tendance se poursuivra avec l'arrivée de nouveaux véhicules cette année.

Nombre de locations : quasi 24 700 et en augmentation de 2 % / N-1

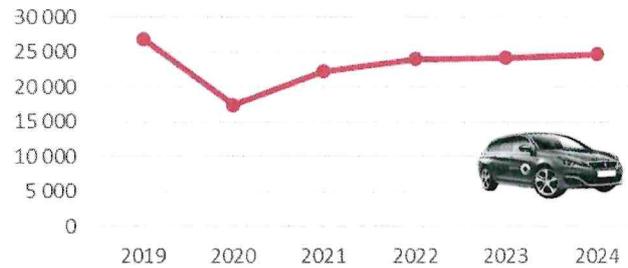
Durée de location : quasi 127 400 h et en augmentation de 6 % / N-1

Nombre de kilomètres : quasi 1 054 700 et en augmentation de 9 % / N-1

Cette année encore, et malgré la hausse des charges (carburant, réparations véhicules), les dépenses ont respecté le budget alloué.

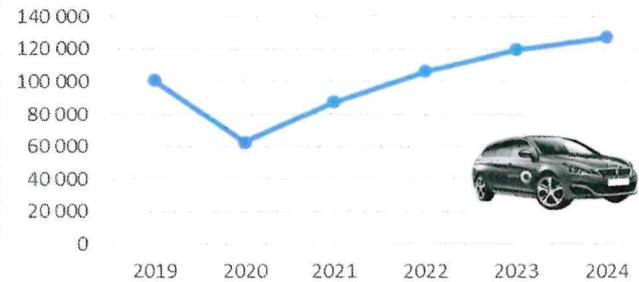
Année	Nombre de locations
2019	26 970
2020	17 483
2021	22 320
2022	24 042
2023	24 197
2024	24 698

Evolution nombre de locations



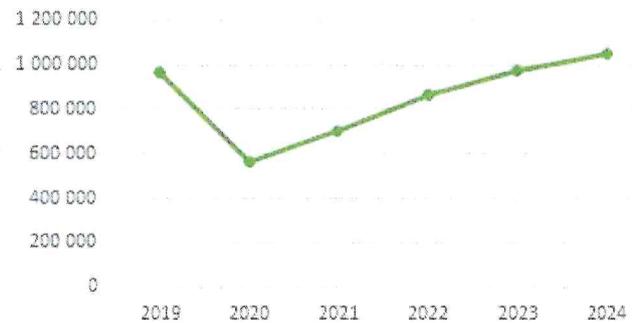
Année	Heures de location
2019	100 920
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476
2023	119 841
2024	127 377

Evolution heures de location



Année	Km parcourus
2019	964 664
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378
2023	971 057
2024	1 054 640

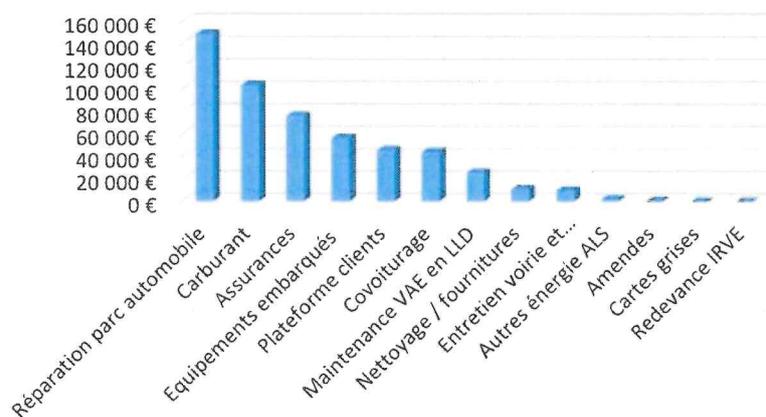
Evolution Km parcourus



L'ouverture de notre service aux établissements publics et aux associations régies par la loi 1901 reste d'actualité. Cette expansion permettra d'augmenter le taux de rotation journalier moyen et contribuera à l'amélioration de notre chiffre d'affaires, en incitant les utilisateurs professionnels à adopter l'autopartage à titre privé.

Postes de dépenses	Réalisé 2024	
	Total	Part
Réparation parc automobile	149 095 €	28 %
Carburant	103 514 €	20 %
Assurances	76 146 €	15 %
Equipements embarqués	56 351 €	11 %
Plateforme clients	45 785 €	9 %
Covoiturage	43 989 €	8 %
Maintenance VAE en LLD	25 500 €	5 %
Nettoyage / fournitures	10 700 €	2 %
Entretien voirie et signalisation	9 560 €	2 %
Autres énergie ALS	1 869 €	0 %
Amendes	272 €	0 %
Cartes grises	0 €	0 %
Redevance IRVE	0 €	0 %
	522 781 €	100 %

Dépenses Auto en Libre-Service 2024

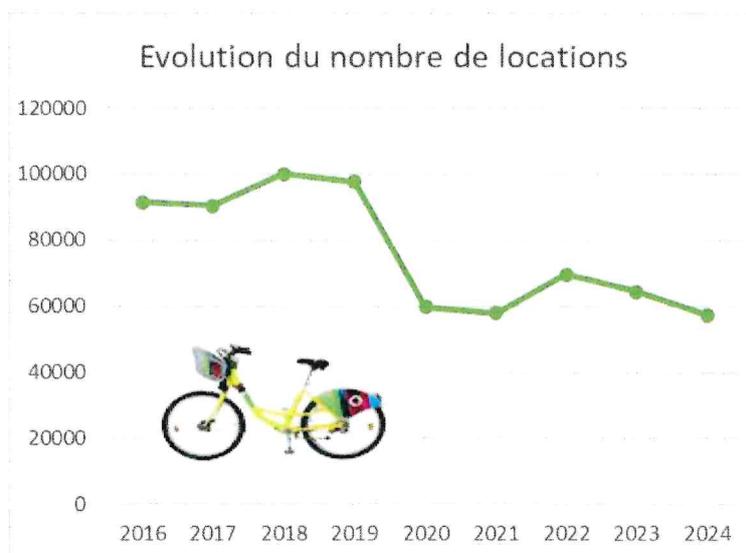


- **Le Vélo en Libre-Service**

Dans le cadre de l'électrification de la flotte - actuellement composée de 34 stations - notre réseau s'agrandira en 2025 avec l'ajout de quatre nouvelles stations, afin de se déployer dans davantage de quartiers et de répondre ainsi à la demande des Belfortains.

En 2024, 2 750 clients uniques ont utilisé notre service de vélos en libre-service. En moyenne, nous comptabilisons 780 utilisateurs par mois, réalisant chacun environ 6 locations. Au total, ceux-ci ont effectué 57 360 locations, parcourant 123 126 kilomètres, avec une durée moyenne de 18 minutes et une distance de 2.1 kilomètres par trajet.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de locations	9 1465	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365	57 360



	année 2023	année 2024	%	cumul 2023	cumul 2024	%
<i>Janvier</i>	2 954	2 525	↓ -14,5%	2 954	2 525	↓ -14,5%
<i>Février</i>	2 847	3 030	↑ 6,4%	5 801	5 555	↔ -4,2%
<i>Mars</i>	4 853	4 987	↔ 2,8%	10 654	10 542	↔ -1,1%
<i>Avril</i>	4 592	5 134	↑ 11,8%	15 246	15 676	↔ 2,8%
<i>Mai</i>	7 032	6 571	↓ -6,6%	22 278	22 247	↔ -0,1%
<i>Juin</i>	7 809	6 680	↓ -14,5%	30 087	28 927	↔ -3,9%
<i>Juillet</i>	6 285	5 759	↓ -8,4%	36 372	34 686	↔ -4,6%
<i>Août</i>	4 868	5 363	↑ 10,2%	41 240	40 049	↔ -2,9%
<i>Septembre</i>	8 155	5 445	↓ -33,2%	49 395	45 494	↓ -7,9%
<i>Octobre</i>	7 197	5 153	↓ -28,4%	56 592	50 647	↓ -10,5%
<i>Novembre</i>	4 535	3 882	↓ -14,4%	61 127	54 529	↓ -10,8%
<i>Décembre</i>	3 238	2 831	↓ -12,6%	64 365	57 360	↓ -10,9%

- **Communication / marketing**

En 2024, la communication d'Optymo a été marquée par plusieurs temps forts. La mise en place de partenariats stratégiques et l'organisation de stands ont permis de renforcer la visibilité de la marque et de promouvoir des initiatives clés, notamment le développement de l'offre de vélos électriques en location longue durée (VLD), ou encore, des actions menées en collaboration avec l'ONF.

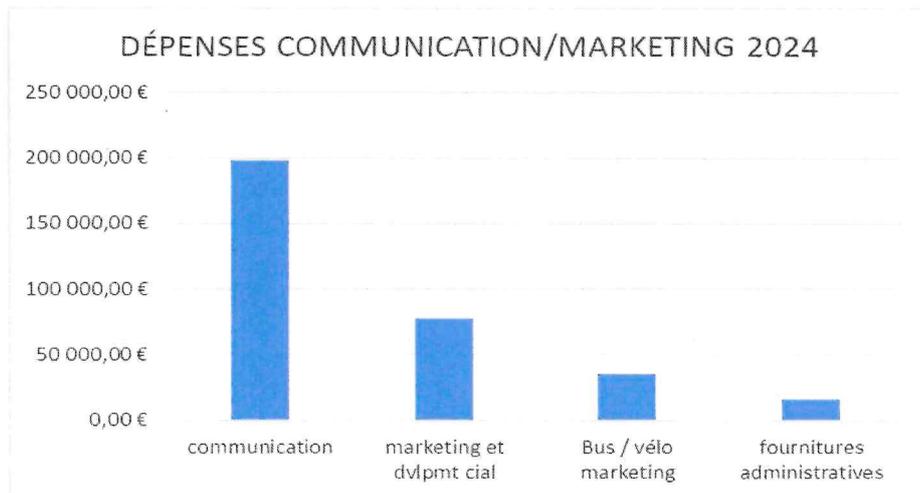
Egalement, l'accent a été mis sur la préservation du pouvoir d'achat, le développement durable avec une mobilité économique, écologique et une visibilité territoriale pour l'offre Triple-Play.

Enfin, la mise en place des nouvelles Dacia Spring électriques, pour compléter l'offre d'auto en libre-service, a monopolisé les axes marketing habituels. En effet, plusieurs campagnes ont été réalisées et une promotion média a participé à la communication de l'évolution du service.

Plusieurs enquêtes ont été réalisées au cours de l'année. Elles ont permis d'évaluer la satisfaction des usagers, notamment sur l'utilisation du réseau de bus et du service de vélos en libre-service.

C'est aussi en 2024 que le mobilier pour la communication sur les stands a été modifié. Grâce à l'uniformisation des visuels, nous sommes équipés d'un matériel efficace, aux couleurs d'Optymo et qui sert de publicité partout où nous nous déplaçons.

POSTES DE DEPENSE	RÉALISÉ 2024	
	TOTAL	PART
Communication	198 073.77 €	60 %
Marketing et développement commercial	77 704.63 €	24 %
Bus / vélo marketing	35 113.00 €	11 %
Fournitures administratives	16 328.44 €	5 %
Total	327 219.84 €	100 %



B. Les objectifs du budget primitif

Le budget 2025 s'inscrit dans une démarche de rigueur et d'optimisation, avec une gestion stricte des dépenses de fonctionnement, afin de limiter au maximum l'impact de la hausse des coûts de transport.

L'offre kilométrique sur le réseau suburbain n'évoluera qu'à la marge, garantissant une stabilité des dépenses, après plusieurs années marquées par une hausse des indicateurs métier. Du côté du réseau urbain, l'offre restera également inchangée, avec une vigilance accrue sur l'évolution des prix des carburants et de la masse salariale, facteurs déterminants de l'équilibre budgétaire.

En revanche, le budget consacré aux mobilités actives, incluant les autos en libre-service, les vélos en libre-service et en location longue durée ainsi que le covoiturage, connaîtra une hausse significative.

La fréquentation globale devrait se maintenir à 7 600 000 voyages en 2025. Cette stabilisation prend en compte les changements structurels des comportements de déplacement, notamment le télétravail et la montée en puissance des mobilités actives, qui influencent durablement les flux de passagers.

Le versement mobilité, principale ressource financière du SMTC, est projeté en hausse de 1.5 % par rapport à 2024, atteignant 23 060 000 €. Ce niveau de recettes permet d'éviter, cette année, toute augmentation tarifaire pour les usagers, en dehors du nouveau service de VLS électriques et n'impose aucun abondement supplémentaire des membres pour garantir l'équilibre budgétaire.

Au-delà du maintien d'une offre de transport performante et adaptée aux besoins des usagers, l'année 2025 sera marquée par un investissement accru dans la modernisation des outils. Cette ambition vise à optimiser la gestion du réseau, améliorer les services numériques et renforcer l'efficacité opérationnelle, toujours dans une logique d'intérêt général et d'innovation durable.



II. La section de Fonctionnement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
Recettes commerciales	5 926 696	6 028 937	102 241	1.73%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Versement Mobilité	23 274 000	23 159 000	-115 000	-0.49%
Subventions Statutaires	1 020 282	1 025 435	5 153	0.51%
Subventions (RPI + abris bus)	173 000	135 000	-38 000	-21.97%
Participation des membres	0	0	0	#DIV/0!
Remboursement sur personnel	25 500	6 000	-19 500	-76.47%
Produits exceptionnels	76 000	6 000	-70 000	-92.11%
Produits de cession d'actifs	45 000	45 000	0	0.00%
Reprise sur amortissements	188 000	200 500	12 500	6.65%
Excédent reporté			0	
Total recettes	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste, sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- La recette du trafic est estimée à **2 432 000 €**. La recette moyenne par voyage est stabilisée à 0.32 €. L'estimation prend en compte un nombre de voyages égal à 7 600 000. Par rapport à 2019, cela représente encore une baisse de 12 %. Dégradation qui devrait rester pérenne tant les changements sociétaux initiés par la crise sanitaire ont bouleversé les standards de la mobilité. La recette envisagée : $7\,600\,000 \times 0.32 \approx 2\,432\,000$ €.
- La recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC, conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2025, elle sera de **2 833 937 €**.
- Le recouvrement des impayés : **25 000 €**.
- La recette VLS des communes : en complément du montant acquitté par le client, les communes et autres établissements disposant de stations VLS versent au SMTC une redevance de 400 € par an et par vélo, soit une recette de près de **105 000 €** pour 2025. L'estimation de cette recette tient compte de l'avis de la commission tarifaire du 13 courant augmentant la redevance de 50 €/an/vélo.

- La recette SMS est estimée à **275 000 €**. Cela correspond à environ 180 000 SMS pour l'année.
- La recette provenant du développement des mobilités actives est estimée à **358 000 €** :
 - VLS : l'année 2025 marquera une étape cruciale pour l'offre de Vélos en Libre-Service (VLS) sur le pôle urbain de Belfort, avec le déploiement d'une flotte de VLS électriques. Cette modernisation promet de transformer le quotidien des usagers adeptes des mobilités actives, en particulier pour les trajets courts et intermédiaires. Cependant, la mise en œuvre de ce service s'accompagnera de perturbations temporaires liées aux travaux nécessaires à son déploiement, susceptibles d'affecter l'exploitation et la disponibilité des vélos.
Compte tenu des éventuelles interruptions de service pendant les travaux et d'un planning de déploiements des nouveaux vélos -en cours de validation- nous partons sur une prévision de recettes clients identiques à 2024 pour le budget de cette année, soit **25 000 € HT**.
 - Le VLD : en prenant comme référence les statistiques de location de 2024, le chiffre d'affaires hors taxe généré par la location des VLD pourrait être de 16 625 € arrondis à **17 000 €**. Le service pourrait atteindre 150 locations en 2025 avec la répartition suivante :
 - 41 % des vélos loués à l'année (200 €),
 - 39 % des vélos loués sur 2 périodes de 6 mois (100 €),
 - 20 % des vélos loués sur 4 périodes de 3 mois (60 €).
 - L'ALS : pour l'année 2025, l'achat de véhicules supplémentaires permettra de renforcer l'offre. Avec cette montée en puissance, les objectifs prévisionnels incluent :
 - 140 000 heures de location sur l'ensemble de l'année.
 - 1 150 000 de kilomètres parcourus, signe d'une utilisation accrue par les usagers.

Ces chiffres témoignent d'une ambition forte de répondre à la demande croissante de solutions de mobilité durable, tout en capitalisant sur l'attractivité des voitures électriques.

La recette prévisionnelle pourrait être de :

$140\,000 * 1.00 \text{ €} = 140\,000 \text{ €} + 1\,150\,000 * 0.20 \text{ €}$, soit 370 000 € TTC, soit environ **308 000 € HT**.

En complément, nous ajoutons en moyenne chaque année 10 000 € TTC (soit 8 k€ HT) environ pour les différents frais facturés aux clients.

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Etat compense la perte de VM générée par le relèvement du seuil des assujettis à 11 salariés. Même si cela n'a jamais été fait à la hauteur de ce que nous avons évalué, en 2025, cette compensation est estimée à 98 920 € comme en 2024.



Les annonces faites lors du DOB 2025, en date du 6 février, se confirment au cours du mois de janvier 2025. Le VM n'étant plus dans la dynamique que nous avons connue lors des trois dernières années, la vigilance nous invite à l'estimer avec prudence.

Nous avons donc élaboré le scénario du BP 2025 sur une base de 23 054 K€ avec une progression de 1.5 % (pour mémoire, nous avons défalqué, de la recette 2024, 300 K€ eu égard aux annonces faites en avril dernier indiquant que Stellantis Bessoncourt quitte notre ressort territorial vers PMA).

L'estimation de la recette du Versement Mobilité, en prenant en compte les déclarations faites par les entreprises au titre de 2025, est de 23 060 000 € à laquelle nous ajoutons la compensation Macron, soit un budget global de **23 159 000 € brut**.

Sur le montant de Versement Mobilité brut, l'Acoss prélève quasi 1 % pour frais de gestion, soit **230 000 €**.

en €	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL NET
2025	23 060 000	230 000	22 830 000	99 000	22 929 000
2024	23 054 053	229 966	22 824 087	98 919	22 923 005
2023	22 613 712	225 574	22 388 138	98 920	22 487 058
2022	21 232 170	207 998	21 024 172	98 895	21 123 067
					<i>dont Restes à recouvrer URSSAF CN 2022</i>
2021*	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 305 116
					<i>dont compensation de l'Etat</i>
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
					<i>dont compensation de l'Etat</i>
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Les subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté, soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Revalorisé selon la formule contenue dans une convention, il prend en considération les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2025, la dotation est en hausse de 0.51 %, soit **3 859 372.17 € dont 1 025 435 € de subventions statutaires**.

EN K€	2013	2018	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Scolaire	3 310	2 373	2 458	2 442	2 497	2 708	2 819	2834
Statutaire	1 139	859	890	884	903	980	1 020	1025
Total	4 449	3 232	3 348	3 326	3 400	3 688	3 839	3859
Différence/an		0	+ 58	-22	+ 74	+ 288	+ 151	+20

4. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : **6 000 €**. Ce poste comptabilise les remboursements de notre assurance du personnel et les indemnités journalières. Il est en nette diminution par rapport à 2024 car nous n'avons plus de contrat aidé.
- Recettes fraudes : **50 000 €**.
- Participation des communes et RPI : **125 000 €** qui correspondent à la refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
- Produits de cession d'actifs : provision de **45 000 €** pour la cession des voitures en libre-service.
- Produits exceptionnels : **6 000 €** qui correspondent à une provision pour les pénalités et remboursements de sinistres.
- Amortissement des subventions pour quasi **200 500 €**. Il convient d'amortir les subventions accordées par nos partenaires financiers (PIA, Ademe, Europe) pour l'achat des bus hydrogène.

**B. LES DEPENSES**

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
Charges de fonctionnement du SMTC	1 725 900	1 733 500	7 600	0.44%
Achats	46 000	50 000	4 000	8.70%
Charges locatives	24 000	25 500	1 500	6.25%
Assurances	79 500	79 000	-500	-0.63%
Documentation	5 500	5 000	-500	-9.09%
Honoraires	25 000	25 000	0	0.00%
Voyages et Déplacements	15 000	15 000	0	0.00%
Frais de poste et téléphonie	42 000	39 000	-3 000	-7.14%
Services extérieurs (Coti GART + Net.)	21 000	24 500	3 500	16.67%
Charges de personnel	1 240 000	1 160 000	-80 000	-6.45%
Autres charges de gestion	227 900	310 500	82 600	36.24%
Charges liées à l'activité transport	26 703 350	27 293 400	590 050	2.21%
Sous-traitance	22 327 000	22 498 000	171 000	0.77%
Crédit Bail	871 000	871 000	0	0.00%
Locations	130 100	132 900	2 800	2.15%
Rémunération SMS	47 000	45 000	-2 000	-4.26%
Mobilités actives	600 000	644 000	44 000	7.33%
Marketing et Commercialisation	434 000	400 000	-34 000	-7.83%
Entretien et réparations	31 500	34 500	3 000	9.52%
Impôts et taxes	39 000	35 000	-4 000	-10.26%
Intérêt des emprunts	270 000	373 000	103 000	38.15%
Produit de cession d'actifs	90 000	90 000	0	0.00%
Dotation aux amortissements	1 432 000	1 740 000	308 000	21.51%
Versement mobilité				
Remboursement	200 000	200 000	0	0.00%
Frais de gestion 1 %	231 750	230 000	-1 750	-0.76%
Dépenses imprévues	928	472	-456	-49.14%
Réserve d'investissements	2 348 300	1 628 500	-719 800	-30.65%
Total dépenses	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Les achats estimés à **50 000 €**. Ce sont les fournitures non stockables telles que les énergies (30 K€), le carburant des véhicules (9 K€) et les fournitures administratives (11 K€),
- Les charges locatives du SMTC et des ESO pour **25 500 €**,
- Assurances : **79 000 €** dont 11 700 € ANATEEP et 40 500 € Assurance du personnel,



- Honoraires : il s'agit d'une provision de **25 000 €**, dont environ 10 000 € seront dédiés à la mission de mise en conformité au RGPD confiée à SILEXO,
- Frais postaux et téléphonie : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailing et actions commerciales pour **39 000 €**,
- Les services extérieurs pour **24 500 €** (Cotisations GART, ATMO et les prestataires d'entretien des locaux),
- Frais de personnel : **1 160 000 €**. Par rapport au BP 2024, ce poste est en diminution de 80 000 €. Ce poste intègre la rémunération des agents, les charges et, pour 2025, il prend en compte :
 - o le recours au service de remplacement du CDG si nécessaire (10 000 €) ;
 - o l'augmentation des cotisations – CNRACL + 3 % en 2025,
- Autres charges de gestion : **310 500 €** produits par
 - o 10 000 € Subventions abribus
 - o 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - o 20 000 € Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté
 - o 33 500 € Indemnités des élus
 - o 12 000 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes
 - o 215 000 € Dépense exceptionnelle correspondant à l'acquittement de 1/5 ième de l'avance remboursable due à l'Etat.

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Lignes urbaines = RTTB	12 570 000 €	11 886 000 €	12 174 000 €	13 221 000 €	13 494 000 €	13 560 000 €
Transport suburbain	7 688 000 €	7 420 000 €	7 800 000 €	8 250 000 €	8 810 000 €	8 913 000 €
- Services sub + scolaire	6 728 000 €	6 400 000 €	6 800 000 €	7 080 000 €	7 700 000 €	7 700 000 €
- RPI	600 000 €	580 000 €	580 000 €	680 000 €	620 000 €	708 000 €
- Mobilité scolaire	90 000 €	140 000 €	80 000 €	150 000 €	120 000 €	150 000 €
- PMR	270 000 €	300 000 €	320 000 €	340 000 €	370 000 €	355 000 €
- Divers			20 000 €	0 €	0 €	0 €
Transport solidaire	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

Le budget primitif prend en compte les défis majeurs auxquels la Régie doit faire face sur cette année en termes financiers et d'exploitation.

La synthèse du budget de la RTTB, prenant en compte une production kilométrique de 2 975 000 km, est la suivante :



		BUDGET PRIMITIF 2025	Coût au km	BP 2024	Coût au km	Ecart	%
KILOMETRES BUS		2 974 317		2 970 237		4 080	0,14%
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES <i>(dont prestation SMTC)</i>	13 568 000 13 560 000	4,56 4,56	13 503 000 13 494 000	4,55 4,54	65 000 66 000	0,48% 0,49%
	RBST SUR REMUNERATION	320 000	0,11	306 000	0,10	14 000	4,58%
	RBST TICPE	220 000	0,07	215 000	0,07	5 000	2,33%
	AUTRES PRODUITS	44 200	0,01	38 000	0,01	6 200	16,32%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
	AFFECTATION RESULTAT						
	TOTAL RECETTES HT	14 202 200	4,77	14 112 000	4,75	90 200	0,64%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 300 800	0,77	2 492 273	0,84	-191 473	-7,68%
	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	108 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 386 051	0,47	1 216 689	0,41	169 362	13,92%
	IMPOTS ET TAXES <i>(hors taxes sur salaires)</i>	66 600	0,02	99 400	0,03	-32 800	-33,00%
	FRAIS DE PERSONNEL <i>(Dont personnel extérieur)</i>	10 283 849 47 500	3,46 0,02	10 132 220 5 000	3,41 0,00	151 629 42 500	1,50% 850,00%
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	117 494	0,04	118 811	0,04	-1 317	-1,11%
	<i>(dont intéressement)</i>	88 000	0,03	86 424	0,03	1 576	1,82%
	AUTRES CHARGES	6 900	0,00	13 418	0,00	-6 518	-48,58%
DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT	14 202 200	4,77	14 112 000	4,75	90 200	0,64%	

- **Les frais kilométriques bus**

Le parc bus de la RTTB, au 2 janvier 2025, est composé des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN ;
- 13 bus standards Gplc MAN ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN;
- 2 minibus Gazole Mercedes.

Soit un total de 55 bus.

- **Le carburant**

Les kilomètres commerciaux ont été estimés à 2 975 000, soit un écart de 5 000 km par rapport au primitif de l'année 2024 (- 0.17 %).

Energie	Kms	conso moy.	Litre	Prix estimé	total ligne	total énergie
GPLC	390 000	1,07	417 300	0,60	250 380	250 380
H2						
Gazole Euro6 standard	220 000	0,47	103 400	1,39	143 726	1 486 661
Gazole Euro6 articulés	330 000	0,55	181 500	1,39	252 285	
Gazole Mild hybride	1 954 317	0,38	742 640	1,39	1 032 270	
Minibus	80 000	0,15	12 000	1,39	16 680	
Véhicules légers			30 000	1,39	41 700	
	2 974 317					1 737 041

Aucune consommation de carburant hydrogène n'est budgétée dans le cadre de ce BP. En effet, la date de livraison des prochains véhicules Solaris articulés (octobre 2025) ne permet pas de garantir leur circulation sur l'exercice 2025, compte tenu du délai de mise à la route et d'éventuels retards de production. Une évolution de ce poste pourra être réalisée au budget supplémentaire le cas échéant. La répartition des kilomètres entre motorisation a été établie en retenant les hypothèses suivantes :

- 30 000 km par an pour 13 véhicules GPLc ;
- 55 000 km par an pour 6 articulés Euro6 ;
- 55 000 km par an pour 4 standards Euro6 ;
- Le solde réalisé par les 30 véhicules hybrides soit 65 000 km chacun.

Les consommations retenues sont au réel pour les véhicules GPL et diesel.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.60 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.39 € HT pour une consommation de 47 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 55 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 38 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connu au moment de l'élaboration du budget (début février 2025).

- **Le vélo en libre-service (VLS)**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) reste identique mais présente une répartition différente due à la mise en place du nouveau système.

Ainsi, le poste pièces détachées est en augmentation du fait de la mise en place d'un stock de démarrage pour le système alors que le poste entretien vélos est en baisse du fait de la période de garantie des vélos installés à l'été.

COUT VLS			
	2025	2024	Ecart
Pièces détachées vélos	48 000	30 000	18 000
Entretien vélos	10 000	18 000	-8 000
Maintenance	50 000	60 000	-10 000
	108 000	108 000	0

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élèvera toutefois à 360 K€ (contre 320 K€ en 2024) du fait de l'intégration de personnel intérimaire pour la période de mise en place des VLS électriques.

- **Les frais de personnel**

Ce poste représente 72 % du budget.

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 178 personnes au 1er janvier 2025. A cet effectif, s'ajoutent 13 salariés en CDD (dont 2 apprentis) soit un total de 191 salariés.

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 8 agents de maîtrise exploitation ;
- 145 agents commerciaux de conduite dont 9 CDD ;
- 6 agents vérificateurs agents de maîtrise ;
- 7 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise et 1 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 2 apprentis ;
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise ;
- 5 agents affectés au vélo libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD.

Pour la prévision budgétaire 2025, il est tenu compte :

- Du recrutement d'un conducteur à compter d'avril 2025 afin de pallier à un départ en retraite programmé sur l'année ;
- De la provision d'une prime d'intéressement relative à l'exercice 2024 et versée en 2025 conformément à l'accord d'intéressement en vigueur ;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2025.

Concernant le personnel extérieur :

Le poste intérimaire augmente pour tenir compte des évolutions d'organisation à l'atelier pour le remplissage des véhicules et dans l'attente de l'arrivée des bus articulés h2 mais aussi de la mise en place du nouveau système VLS.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Le réseau suburbain et scolaire est stable depuis plusieurs années.

Les marchés sont attribués depuis 2020 à 7 transporteurs (LK Eurocar, Autocars Maron, Cars Mouchet, AZ Transports, ADJ Voyages, Express Sundgoviens, Soldpark) et ce, jusqu'au mois d'août 2027. Ils concernent :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heures de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort,
- 1 ligne inter départementale par autoroute entre Belfort et Montbéliard,
- 155 services journaliers de renforcements scolaires à destination des lycées et des collèges,
- Un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité confié à la société Cosécur qui intervient à raison d'1 semaine par mois pour un coût annuel de **25 000 € HT**.

S'agissant du nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort pour l'année scolaire 2024/2025, il s'élève à 10 879, soit 337 élèves en moins par rapport à 2023/2024.

Le budget global de la section transport pour 2025 est de **8 913 000 €**, contre 8 810 000 € au BP de 2024, pour environ 2 225 703 kilomètres, soit 1 808 521 sur le réseau régulier et 417 182 sur le réseau scolaire.

- **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Ce marché a été renouvelé début janvier 2025 avec la société Synergihp.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées d'au moins 90 ans.

Il est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire.

Avec 102 nouveaux bénéficiaires et 9 905 courses en 2024, nous remarquons que le nombre d'inscrits augmente alors que celui des courses est stable. A ce jour, le service compte 508 personnes dont 417 en situation de handicap (411 adultes et 6 mineurs) et 91 personnes de plus de 90 ans.

Le budget alloué à ce dispositif est de **355 000 €**.

- **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Il existe 23 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 18 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire – maternel). Le coût pour le SMTC est d'environ **708 000 € HT** par an.

Le marché confié au SMTC par 5 organisateurs secondaires arrive à échéance fin juillet 2025. Il est nécessaire de renouveler ce dernier pour un démarrage début septembre 2025.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

- **La mobilité scolaire**

Le SMTC détient les compétences concernant la prise en charge des transports scolaires pour les élèves domiciliés dans le Territoire de Belfort et ce, depuis 2005 - année de la reprise de la compétence du Département.

A ce titre, le SMTC finance un abonnement interne ou demi-pensionnaire aux lycéens et collégiens suivant un cursus dont les options ne sont pas étudiées dans l'un des établissements du Territoire de Belfort. Cet abonnement peut-être soit un titre Evolity, soit un titre Sncf.

Par ailleurs, le SMTC prend en charge les abonnements TER pour les scolaires souhaitant utiliser le train sur les secteurs Belfort, Delle ainsi que Montreux.

Pour toutes ces prises en charge, une provision de **150 000 €** est inscrite.

- c. **Le crédit-bail – 871 000 €**

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus Mild-Hybrid financé par La Banque Postale.

- d. **Développement / Communication / Marketing**

L'offre de mobilité, proposée par les nombreux services Optymo, permet à l'ensemble de nos clients d'y trouver leur compte. Afin de conserver et d'augmenter notre part clientèle sur le territoire en 2025, nous allons tâcher de rendre plus pratique l'accessibilité à la mobilité pour se rapprocher encore davantage des 50 % d'équipement de la population.



Être + connecté !

Nous mettons tout en œuvre pour déployer la nouvelle application mobile et le site web Optymo d'ici le printemps 2025. L'objectif est de faciliter l'accès à nos services en s'appuyant sur trois axes :

- Accessibilité : une disponibilité immédiate et universelle des fonctionnalités ;
- Efficacité : une information centralisée et facilement consultable par tous les usagers ;
- Modernité : une plateforme connectée et intuitive, permettant à chacun d'adapter son utilisation selon ses besoins.

Humaniser la communication

Pour 2025 et les années à venir, nous allons faire de nos clients et nos collaborateurs de véritables ambassadeurs Optymo. Pour qu'ils puissent prendre part à nos animations, actions et qu'ils se sentent impliqués, nous allons inclure beaucoup plus d'humain dans nos campagnes d'affichage urbain, médias et réseaux sociaux.

Afin d'accentuer ce renouveau tout en gardant la diversité de nos publics dans nos visuels, différentes actions seront proposées :

- Des expositions qui incluent les agents du SMTC et de la RTTB, ou des clients, mais aussi des challenges de concours photos provenant de nos usagers seront organisés ;
- Des reportages médias pour améliorer notre base de données sont prévus ;
- Des vidéos inclusives viendront parfaire l'ensemble.

A la conquête des entreprises du Territoire

2025 donne le top départ d'une action ciblée à destination des employeurs et de leur personnel au niveau du Territoire de Belfort. L'objectif est d'abord de se rendre compte du niveau d'information que peuvent avoir les employés des entreprises et des collectivités, pour ensuite pouvoir les aider à utiliser nos services efficacement en fonction de leurs besoins.

Présentation des services Optymo sur le terrain, sensibilisation des collaborateurs, actions ponctuelles et précises en fonction des demandes : tout est mis en place pour rendre la marque visible et nos services mieux utilisés.

Du vélo mécanique au e-VLS

Changer l'entière de la flotte des vélos mécaniques par des vélos à assistance électrique offre l'opportunité de revoir l'identité et la communication du service. Redonnons ses lettres de noblesses au vert qui qualifie le service e-VLS en appliquant une communication visuelle moderne et reconnaissable par nos clients. Pour faire de cette transition un véritable événement sur le Territoire de Belfort, nous allons mettre en place une campagne urbaine de teasing, des annonces presse et des animations collectives.

Les enquêtes de satisfaction

Pour atteindre une satisfaction clientèle maximale, nous organisons des enquêtes régulièrement. L'ensemble des services Optymo sont questionnés tous les deux ans. L'objectif est d'obtenir de nos usagers un retour constructif pour l'évolution de nos produits. Pour 2025, nous avons prévu trois enquêtes :

- Enquête autos en libre-service

Pour la seconde fois, le service ALS profite d'une étude terrain menée par des étudiants de l'ECM - École de commerce et de management de Belfort. Le questionnaire, réfléchi et élaboré par les étudiants, sera proposé à nos clients ALS dit « actifs », c'est-à-dire ceux qui ont déjà loué au moins une fois une voiture Optymo. L'enquête doit exprimer et aborder l'ensemble du parcours client ALS. Avec l'arrivée des véhicules électriques Dacia Spring, une partie du questionnaire sera consacré à ces e-ALS pour obtenir le retour client après quelques mois d'utilisation.

- Enquête agences commerciales

Les agences, et nos collaborateurs qui y travaillent, jouent un rôle clé dans la relation commerciale, constituant le premier point de contact avec nos clients. Il est essentiel de recueillir les avis de nos clients, afin d'évaluer la qualité du service que nous leur offrons et d'identifier les axes d'amélioration possibles. L'enquête de satisfaction dédiée aux agences sera menée entre février et mars, en collaboration avec des lycéens en bac pro commerce du lycée Follereau de Belfort. Les questionnaires seront disponibles en ligne, mais nous privilégierons les entretiens en face à face au sein des agences. Cette approche permettra à chacun de s'exprimer librement, sans obstacle numérique.

- Enquête professionnelle

L'objectif de 2025 est d'atteindre efficacement les employés des entreprises et des collectivités du Territoire de Belfort. En effet, nous prévoyons une enquête à destination des employeurs pour connaître leur degré de connaissances de nos services. Sous forme de questionnaire à remplir en ligne ou des entretiens en face à face, nous avons prévu d'enquêter auprès d'une cinquantaine d'entreprises et d'administrations du territoire. Ce questionnaire sera proposé pour la première fois et nous serons là aussi, secondés par des élèves de l'ECM – École de commerce et de management de Belfort.

Une politique RSO impactante

La responsabilité sociétale des organisations nous permet de diffuser largement nos valeurs et actions associées. L'objectif d'une stratégie RSO est d'impacter les esprits pour être connu pour le transport mais reconnu pour notre implication sociale et environnementale. Nous œuvrons au quotidien avec des entreprises et associations d'insertion et/ou réinsertion sociale, il faut le faire savoir. Pour cela, nous allons mettre en place quelques actions :

- Partenariats :

Promotion des actions et des infrastructures d'insertion/réinsertion professionnelle et sociale sur nos réseaux et dans notre communication pour valoriser l'engagement RSO d'Optymo. Création de supports qui favorisent des sentiments de reconnaissance et d'appartenance.

- Goodies :

Mise en place d'une stratégie écoresponsable pour les achats et la distribution des objets publicitaires, privilégiant des produits fabriqués en France ou en Europe et commandés en quantités réduites, en fonction des besoins et d'une distribution ciblée. Cette démarche inclut également l'identification d'entreprises spécialisées dans le recyclage de nos matériaux (bâches d'exposition, roll-up de communication, etc.) afin de leur donner une seconde vie sous forme de goodies.

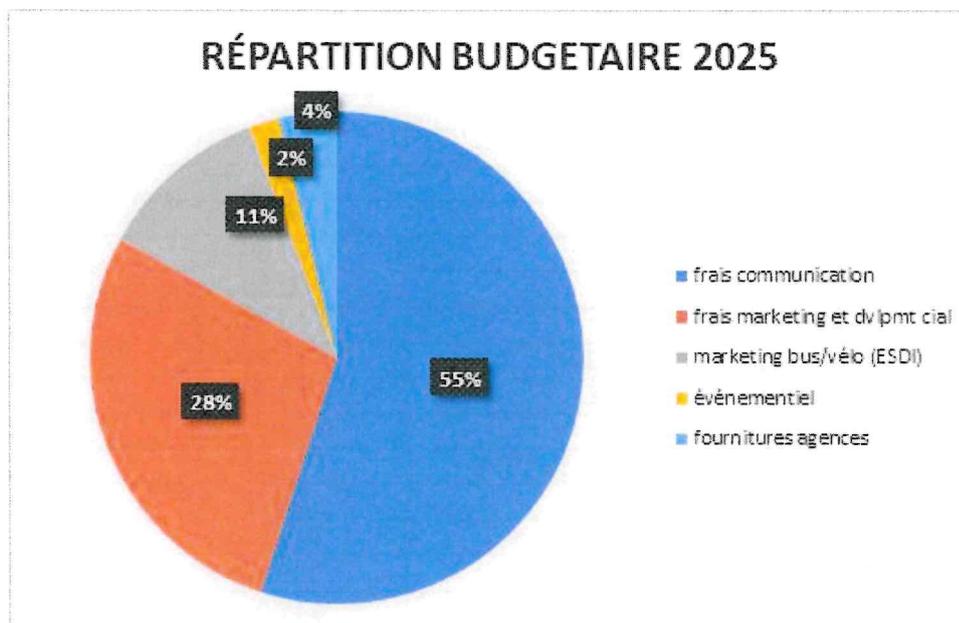
Semaine et challenge de la mobilité

Chaque année, Optymo participe à la semaine de la mobilité avec une mise en valeur des services via un stand d'ampleur place Corbis. Cette action permet tous les ans de promouvoir la mobilité sur le Territoire de Belfort, en favorisant les transports écoresponsables et donc nos trois services : bus, vélos et autos en libre-service. Avec l'arrivée des Dacia Spring électriques l'année dernière et les e-VLS cette année, le ton est donné !

Aussi, depuis cinq ans maintenant, les équipes Optymo sont chargées de soutenir l'organisation de cet évènement orchestré par l'ADEME et les différents acteurs de la région. Sur toutes les éditions, nous notons une augmentation des participations. Le challenge mobilité est également clôturé par une soirée de remise des prix, que nous espérons meilleure à chaque édition.

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté sera de 400 000 € pour 2025 :

POSTES DE DEPENSE	2025	
	BP	PART
Frais communication	220 000 €	55 %
Frais marketing et développement commercial	112 000 €	28 %
Marketing bus/vélo (ESDI)	45 000 €	11 %
Événementiel	8 000 €	2 %
Fournitures agences	15 000 €	4 %
Total	400 000 €	100 %



e. Les mobilités actives

L'auto en libre-service :

La mise en service des 24 nouvelles voitures, acquises en 2024, a entraîné une nette augmentation du nombre de locations et des kilomètres parcourus. Le cap du million de kilomètres a été franchi, et le volume de locations a également progressé.

Concernant le fonctionnement, nous devons être vigilants sur les augmentations du prix des carburants et du coût de la réparation automobile. Ces dernières sont en forte augmentation chaque année et grèvent le budget.

Une attention particulière sera accordée au nouveau contrat d'assurance automobile.

Le vélo à assistance électrique en location longue durée :

Les 100 vélos disponibles sont loués en permanence, avec une liste d'attente de 25 personnes. En 2024, nous avons enregistré 140 locations, réparties comme suit : 41 % pour 12 mois, 39 % pour 6 mois et 20 % pour 3 mois. Nous observons également que 56 % de nos utilisateurs sont des femmes. Enfin, plus de 38 000 km ont été parcourus.

Le covoiturage :

L'offre de covoiturage a connu un excellent démarrage en 2024, avec une forte adhésion des clients, et 2025 s'annonce tout aussi prometteuse.

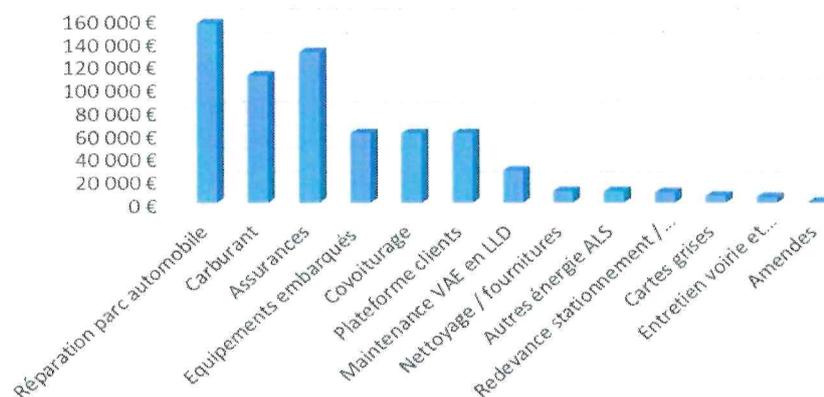
Après un an d'exploitation, nous enregistrons environ 2 000 trajets par mois au dernier trimestre, dont 1 100 trajets cofinancés. À l'avenir, une attention particulière devra être portée aux dépenses de cofinancement afin d'accompagner le développement du service tout en maîtrisant leur impact sur notre budget.

L'usage de ce service devrait par ailleurs augmenter en 2025 grâce au nouveau partenariat avec le Centre Hospitalier Nord Franche-Comté.

Afin de mener à bien le développement des mobilités actives, le budget alloué en 2025 est de 644 000 € répartis ainsi qu'il suit :

Marché	BP 2025	
	Total	Part
Réparation parc automobile	155 000 €	24%
Carburant	110 000 €	17%
Assurances	130 000 €	20%
Equipements embarqués	60 000 €	9%
Covoiturage	60 000 €	9%
Plateforme clients	60 000 €	9%
Maintenance VAE en LLD	28 000 €	4%
Nettoyage / fournitures	10 000 €	2%
Autres énergie ALS	10 000 €	2%
Redevance stationnement / IRVE	9 000 €	1%
Cartes grises	6 000 €	1%
Entretien voirie et signalisation	5 000 €	1%
Amendes	1 000 €	0%
	644 000 €	100%

Budget Mobilités actives 2025



f. Les autres postes

- Locations pour **132 900 €** : ce poste prend en compte les locations de l'agence Optymo II (6 600 €), du bâtiment Liberté (111 000 €), du site du Salbert (3 800 €) et des locations de matériels (11 500 €).
- Rémunération SMS pour **45 000 €** : c'est une commission acquittée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS.
- Entretien et réparations : **34 500 €**. Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol.
- Impôts et taxes : **35 000 €** de taxes (principalement foncières pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).
- VNC s/ cession des éléments d'actifs : provision pour **90 000 €**.
- Intérêt des emprunts : **373 000 €** correspondant au programme de remboursement des emprunts (310 K€ d'intérêts et 63 K€ d'ICNE).
- Versement Mobilité : provision de **200 000 €** pour le remboursement aux établissements qui assurent principalement le logement ou le transport de leurs salariés et de **230 000 €** de frais de gestion.
- Amortissements : **1 735 000 €** d'amortissements techniques des biens acquis. Le montant est en hausse du fait de l'amortissement des bus H2 qui sont financés en propre et non via un crédit-bail. A cela, s'ajoute **5 000 €** de provision pour la dotation de dépréciation de l'actif circulant.

III. La section d'Investissement

A. LES RECETTES

RECETTES	BUDGET	BUDGET	ECARTS	%
	PRIMITIF 2024	PRIMITIF 2025	BP 2025 / 2024	
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	0	0	0	0.00%
Avances commandes immo. corpo.	0	1 130 000	1 130 000	100.00%
VNC S/ Cession des éléments d'actif	90 000	90 000	0	0.00%
Amortissements	1 427 000	1 735 000	308 000	21.58%
Avances et acomptes	0	0	0	0.00%
SD'AP	0	0	0	0.00%
Prélèvement sur Fonctionnement	2 348 300	1 628 500	-719 800	-30.65%
Excédent reporté	0	0	0	NS
Total recettes	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%

La dotation aux amortissements, s'élevant à 1 735 000 €, correspond à la dépréciation technique des actifs acquis par le SMTC. Cette enveloppe connaît une hausse significative, principalement due à l'acquisition en propre de la flotte de bus à hydrogène, qui entraîne mécaniquement une augmentation de la charge d'amortissement.

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire, un prélèvement de 1 628 500 € sur la section de fonctionnement a été inscrit. Cette mesure permet de garantir notre capacité d'investissements stratégiques nécessaires au développement d'une mobilité durable et innovante.

B. LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
Dotations	0	0	0	0.00%
Remboursement Emprunts	1 495 000	1 505 000	10 000	0.67%
Matériel de transport - OP OB <i>Avances commandes</i>	0	1 130 000	1 130 000	100.00%
Frais d'études	17 000	80 000	63 000	370.59%
Logiciels	196 100	133 000	-63 100	-32.18%
Matériel embarqué	29 000	145 000	116 000	400.00%
Matériel Atelier	529 200	565 500	36 300	6.86%
Mobilier Urbain	40 000	56 000	16 000	40.00%
Agencement et installations	173 000	215 000	42 000	24.28%
Véhicules	1 127 000	500 000	-627 000	-55.63%
Matériel informatique	55 000	41 000	-14 000	-25.45%
Matériel et Mobilier de bureau	16 000	12 000	-4 000	-25.00%
Travaux	0	0	0	0.00%
SD'AP	0	0	0	0.00%
Reprise sur amortissements	188 000	201 000	13 000	6.91%
Dépenses imprévues	0	0	0	0.00%
Total dépenses	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%

L'augmentation apparente du budget d'investissement (18.58 %) est en grande partie influencée par une écriture comptable d'ordre, à hauteur de 1.130 M€, correspondant à l'avance de commande des bus H2 articulés. Cette inscription temporaire sera annulée dès le règlement définitif, permettant ainsi un ajustement budgétaire en phase avec la réalité des flux financiers.

Les dépenses réelles d'investissement sont en diminution de 11 % ce qui permet au SMTc de maintenir son engagement en faveur de l'innovation et de la modernisation de ses infrastructures. Qu'il s'agisse des équipements matériels ou des systèmes informatiques, la collectivité veille à garantir un haut niveau de performance pour répondre aux exigences d'une mobilité efficace et durable.

Les importantes autres dépenses concernent notamment :

- **Frais d'études** : étude d'analyse et d'optimisation du parcage des bus en vue de limiter les conséquences d'un incendie. Nous prévoyons une enveloppe de 11 000 €.
- **Logiciels - Licences informatiques**
 - **L'application mobile multimodale Optymo – Phase 2** : intégration de la nouvelle offre de vélos en libre-service électriques et finalisation de la phase 1. A ce stade, nous prévoyons une enveloppe de **50 K€**.
 - **Changement de logiciel de paie** : obsolète et demandant une refonte globale, le logiciel de paie de la RTTB sera changé pour un montant de **33 000 €**
 - **Licences diverses 50 000 €** : AEP (30 000 €), Heurès (7 000 €), Veam (10 000 €), Astech (3 000 €).
- **Matériel embarqué** : cela concerne le remplacement de la priorité aux feux (permettant le passage au vert des feux tricolores à l'approche des bus). Une enveloppe de 120 000 € est dédiée.
- **Matériel atelier**
 - **Le vélo en libre-service à assistance électrique** : dernière tranche de financement du renouvellement de notre flotte de vélos en libre-service, nous prévoyons, pour 2025 une provision de **500 K€**. De plus, afin de stocker en toute sécurité les batteries, nous allons investir dans un container anti-feu extérieur pour un montant de **30 000 €**.
 - **Matériel divers** : **35 500 €** (échafaudage, lève pare-brise, servantes).
- **Mobilier aux arrêts**
 - Dans la continuité de 2022, 2023 et 2024, nous allons terminer la rénovation de nos poteaux aux arrêts sur le réseau suburbain, pour un coût estimé à **30 000 €**.
 - **Les stations ALS** : le mobilier urbain utilisé depuis 2014 pour signaler les stations est endommagé. Ce dernier avait été fabriqué sur mesure. Son coût et sa praticité étant remis en cause, nous avons budgétisé l'achat de poteaux plus classiques existants sur catalogue. Le coût estimé est de **10 000 €**.
- **Agencement et installation** :
 - Installation IRVE véhicules de service : **50 000 €**
 - Remplacement du poste EDF du dépôt : **40 000 €**
 - Rénovation agence commerciale Bld Carnot : **15 000 €**
- **Véhicules** : renouvellement de la flotte de service et ALS : **500 K€**
- **Matériel, mobilier de bureau et informatique**
 - Remplacement de postes informatiques et serveurs : **41 000 €**

IV. Vue d'ensemble

	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
DEPENSES				
CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 737 600	24 923 400	185 800	0.75%
CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 240 000	1 160 000	-80 000	-6.45%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	227 900	310 500	82 600	36.24%
ATTENUATION DE PRODUITS (VM)	200 000	200 000	0	0.00%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (VM)	231 750	230 000	-1 750	
CHARGES FINANCIERES	270 000	373 000	103 000	38.15%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 000	90 000	0	0.00%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 432 000	1 740 000	308 000	21.51%
SOUS-TOTAL	28 429 250	29 026 900	597 650	2.10%
DEPENSES IMPREVUES	928	472	-456	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	2 348 300	1 628 500	-719 800	
Total dépenses	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%

	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
RECETTES				
REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	25 500	6 000	-19 500	-76.47%
VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 976 696	6 078 937	102 241	1.71%
PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	23 274 000	23 159 000	-115 000	-0.49%
SUBVENTIONS	1 193 282	1 160 435	-32 847	-2.75%
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	76 000	6 000	-70 000	-92.11%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 000	45 000	0	0.00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	188 000	200 500	12 500	
Excédent reporté			0	
Total recettes	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%

Vue de la section d'investissement

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
DOTATIONS	0	0		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 495 000	2 635 000	1 140 000	76.25%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLEES	213 100	213 000	-100	-0.05%
IMMOBILISATION CORPORELLES	1 969 200	1 534 500	-434 700	-22.07%
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	#DIV/0!
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	188 000	201 000	13 000	
SD'AP	0	0	0	#DIV/0!
DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%
RECETTES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	#DIV/0!
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	1 130 000	1 130 000	#DIV/0!
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 000	90 000	0	0.00%
AVANCES ET ACOMPTE	0	0	0	#DIV/0!
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 427 000	1 735 000	308 000	21.58%
SD'AP	0	0	0	#DIV/0!
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 348 300	1 628 500	-719 800	-30.65%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET PRIMITIF 2025	ECARTS BP 2025 / 2024	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%
D'INVESTISSEMENTS	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%
Total dépenses	34 643 778	35 239 372	595 594	1.72%
RÉCETTES				
DE FONCTIONNEMENT	30 778 478	30 655 872	-122 606	-0.40%
D'INVESTISSEMENTS	3 865 300	4 583 500	718 200	18.58%
Total recettes	34 643 778	35 239 372	595 594	1.72%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

Vous trouverez, ci-après, le détail du budget 2025 établi selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est à voter par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2025.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD



ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2025

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 – RTTB : Budget Primitif 2025